Nations Unies E/CN.6/2021/13

Conseil économique et social

Distr. générale
8 avril 2021
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme
Soixante-cinquième session
15-26 mars 2021
Point 3 de l'ordre du jour
Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXIe siècle »

Dialogue interactif sur le thème : « Nouer des alliances aux fins de la participation pleine et effective des femmes à la vie publique »

Résumé de la présidence

1. Le 17 mars 2021, la Commission de la condition de la femme a tenu un dialogue interactif consacré au thème « Nouer des alliances aux fins de la participation pleine et effective des femmes à la vie publique ».

2. Le Vice-Président de la Commission, Na Sang-Deok (République de Corée), a présidé les travaux et fait une déclaration liminaire. La Secrétaire générale de Cités et gouvernements locaux unis, Emilia Sáiz, a animé les débats. Ont pris part au dialogue des fonctionnaires de 16 États Membres, ainsi que neuf orateurs invités représentant différents groupes de parties prenantes. Le Vice-Président a fait des observations finales.

Renforcer la participation des femmes à la vie publique en nouant des alliances stratégiques avec une multiplicité de parties prenantes

3. Les participants sont convenus qu'il importait de développer les réseaux de femmes et de nouer des alliances avec les organisations de terrain pour que l'égalité des genres devienne une réalité de la vie publique avec laquelle compter. Les intervenants ont souligné la nécessité de mettre en place ces alliances en commençant à l'échelon local et de mobiliser la société civile en faveur des droits de l'homme, de la démocratie et de l'état de droit et de leur protection. Ils ont également reconnu que les représentants des organisations de femmes de la société civile défendaient les intérêts de la population locale, des familles et des enfants. Les participants ont ajouté qu'il importait de s'allier aux hommes, des plus petits aux plus grands, afin qu'ils soient eux-mêmes des agents du changement et des partenaires stratégiques en vue de

Merci de recycler

la participation pleine et effective des femmes à la vie publique, et à la prise de décisions.

4. Les participants ont souligné la place importante que tenaient l'éducation et le travail de sensibilisation dans l'autonomisation des femmes et le renforcement de leur rôle politique. Les intervenants ont insisté sur le rôle que jouaient les médias, pour empêcher que ne se perpétuent les stéréotypes liés au genre, soulignant à cet égard que ces derniers minimisaient souvent le rôle des femmes de premier plan ou tendaient à s'intéresser à leur vie privée plus qu'à leur action politique. Les participants ont demandé que soient élaborés et mis en œuvre des cadres réglementaires et des stratégies visant à faire disparaître de la presse écrite, des médias radiodiffusés et des médias numériques les stéréotypes liés au genre et à susciter une image positive des femmes et des filles dans des rôles publiques de premier plan.

5. Les intervenants ont exposé des exemples de bonnes pratiques, telles les lois qui favorisent la participation pleine et effective des femmes à la vie publique, et souhaité voir s'accélérer la mise en place de lois et de plans d'action en faveur de l'égalité des genres.

Nouer des alliances pour ne laisser personne de côté

6. Les participants se sont accordés à dire qu'il importait de toucher les catégories de femmes les plus vulnérables, notamment celles qui font l'objet de formes multiples et croisées de discrimination. Les intervenants ont relevé que la participation des femmes à la prise de décision permettait aussi bien de traduire les priorités de tous que d'obtenir de meilleurs résultats, pour la collectivité, et pas seulement pour les femmes. Ils ont souligné la nécessité d'associer les jeunes femmes et les filles qui, en raison d'obstacles particuliers, pourraient ne pas pouvoir réaliser pleinement leur potentiel. Les participants ont ajouté que ces femmes et ces filles avaient tout particulièrement besoin d'un soutien et d'un accompagnement pour pouvoir accéder à des postes de premier plan dans la vie publique.

7. Les intervenants ont fourni des exemples de bonnes pratiques en matière d'inclusion des femmes des catégories les plus vulnérables aux sphères de prise de décision et à la vie publique en général, telles l'abrogation ou la réforme des lois discriminatoires à l'égard des femmes et des filles et la réforme des politiques qui institutionnalisent les différences de traitement et empêchent les femmes de s'engager dans un parti politique ou d'être candidates à des élections.

8. Les participants ont insisté sur l'importance que revêtait l'adoption de mesures permettant d'augmenter le nombre de femmes au niveau de la prise de décision – action positive, quotas et mesures temporaires spéciales, notamment – afin que les femmes soient au plus vite des parties prenantes, représentées à part entière, au même titre que les hommes, dans la vie publique et la prise de décisions.

Lutter contre la violence dont font l'objet les femmes et les filles et contre les effets qu'a eus sur elles la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19), pour leur permettre de participer à la vie publique

9. Les intervenants ont fait le constat des effets disproportionnés que la pandémie de COVID-19 avait sur les femmes et les filles, en aggravant par ailleurs les inégalités préexistantes et en rendant problématique la pleine réalisation de leurs droits. Les participants se sont inquiétés de la discrimination et de la violence auxquelles elles étaient particulièrement exposées par la situation de confinement qui limitait leur participation à la vie publique.

10. Les participants ont souligné qu'il était nécessaire de lutter contre la violence dont faisaient l'objet les femmes et les filles, en augmentation notable dans le cadre de la pandémie. Les intervenants ont souligné, de leur côté, que les femmes et les filles devaient pouvoir vivre à l'abri de la violence, et avoir davantage voix au chapitre, latitude pour agir et accès au devant de la scène, et ils ont demandé que soient mises en œuvre des mesures tenant compte des questions de genre dans le cadre de la lutte contre la COVID-19.

11. Les intervenants ont relevé que les femmes étaient particulièrement touchées par le manque de ressources économiques et par le chômage et qu'elles constituaient la majorité des personnes employées dans le secteur non structuré. Les participants ont quant à eux souligné qu'il importait de combler l'écart salarial et de redistribuer la part disproportionnée des soins et travaux domestiques non rémunérés en favorisant un partage égal des responsabilités entre les femmes et les hommes au sein du ménage. Ils ont insisté sur la nécessité de procéder en partenariat avec les femmes à tous les stades des plans nationaux d'intervention et de redressement liés à la COVID-19.